

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY
COMTÉ DE RICHMOND
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DES APPALACHES
CANADA

SESSION À une session spécial du conseil municipal de Beaulac-Garthby, dans
SPÉCIAL le Comté de Richmond, de la Municipalité Régionale du Comté des
Appalaches, tenue le lundi 15 novembre 2010, au lieu ordinaire des sessions à
19 heures et 00 minute, à laquelle sont présents :

-2010-
NOVEMBRE LE 15

Monsieur le Maire
Messieurs les conseillers

Loïc Lenoir
1- Jean-Claude Brochu
2- Isabelle Gosselin
3- Marcel Houde
4- Bruno Martin
5- Isabelle Roberge
6- Marc Baillargeon

Absent :

Tous membres du conseil et formant quorum.
Sous la présidence du maire, monsieur Loïc Lenoir.
Madame Cynthia Gagné, directrice générale, de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

CONVOCATION :

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du présent Code municipal selon les articles 152, 156 et 429. L'avis a été remis en mains propres au maire et à chaque membre du conseil quarante huit (48) heures avant la tenue de la session spéciale.

Cette session spéciale est convoquée par le maire, monsieur Loïc Lenoir et la directrice générale, madame Cynthia Gagné, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, le 15^{ième} jour du mois de novembre 2010 à 19h00.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : mot de bienvenue et prière

La session est ouverte à 19heures et 00 minute par le mot de bienvenue adressé par le maire monsieur Loic Lenoir à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivi par la prière.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Rencontre avec les représentants de la Sûreté du Québec.
- 3- Discours du maire.
- 4- Période de questions.
- 5- Levée de l'assemblée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

10-11-3788

Il est proposé par : M. Bruno Martin
Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : mot de bienvenue et prière

Le maire monsieur Loïc Lenoir constate le quorum à 19 heures et 00 minute. La session est ouverte par le mot de bienvenue adressé par le maire monsieur Loïc Lenoir à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivi par la prière.

RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Monsieur Marco Harrison, membre de la direction du poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Appalaches accompagné par notre policier parrain, monsieur Alain Cyr rencontre les citoyens présent dans le but des informer des activités réalisés au cours de la dernière année et répondre aux questions relatives à la Sécurité Publique.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Mesdames, Messieurs,

Nous approchons déjà la fin de l'année 2010 et nous sommes heureux de constater l'avancement des divers dossiers au cours de cette première année de notre mandat. Nous avons investit beaucoup d'effort et de travail tout au long de l'année pour faire cheminée la municipalité dans le but d'offrir aux citoyens (citoyennes) un meilleur rendement des services municipaux tout en assurant une saine gestion des services.

En conséquence, il me fait plaisir de vous présenter sommairement la situation financière de la municipalité de Beaulac-Garthby. Les résultats de l'exercice 2009, les indications préliminaires des réalisations de 2010 et les orientations générales de l'année 2011 sont à l'image du travail accompli par vos élus.

En conséquence en conformité avec l'article 955 du code municipal, il me fait plaisir de vous faire rapport de la situation financière de notre municipalité.

1. ÉTATS FINANCIERS DU 1^{ER} JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2009.

La firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton a effectuée la vérification comptable des états des recettes et des dépenses, du surplus accumulé et des réserves du fonds d'administration. Le résumé de cette vérification est ci-dessous reproduit :

	2009	
	Budget	Réalisations
REVENUS		
Taxes	1 270 270.00 \$	1 285 221.00 \$
Paiements tenant lieu de taxes	9 030.00 \$	12 035.00 \$
Quotes-parts		
Transferts	63 490.00 \$	402 086.00 \$
Services rendus	32 260.00 \$	53 379.00 \$

Imposition de droits	21 500.00 \$	27 044.00 \$
Amendes et pénalités		220.00 \$
Intérêts	4 500.00 \$	11 534.00 \$
Autres revenus	500.00 \$	1 857.00 \$
	1 401 550.00 \$	1 793 376.00 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2009	
	Budget	Réalisations
Administration générale	249 150.00 \$	255 883.00 \$
Sécurité publique	220 900.00 \$	235 908.00 \$
Transport routier	349 990.00 \$	326 309.00 \$
Hygiène du milieu	248 170.00 \$	372 889.00 \$
Santé et Bien-être		
Aménagement, Urbanisme et développement	114 360.00 \$	108 802.00 \$
Loisirs et Culture	85 420.00 \$	72 882.00 \$
Électricité		
Frais de financement	133 560.00 \$	70 033.00 \$
	1 401 550.00 \$	1 442 706.00 \$
<u>Excédent (déficit) de l'exercice</u>		350 670.00 \$

Excédent (déficit accumulé au début de l'exercice	2 561 021.00 \$	2 561 021.00 \$
Redressement aux exercices antérieures		1.00 \$
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	2 561 021.00 \$	2 561.022.00 \$

<u>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</u>	2 561 021.00 \$	2 911 692.00 \$
--	------------------------	------------------------

2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES 2010

Au moment d'écrire ces lignes, l'équilibre budgétaire semble se dessiner, mais étant donné qu'il reste encore plusieurs semaines pour compléter la présente année, il est difficile de prédire avec précision les résultats de l'année en cours. En conséquence, nous vous confirmons que les prévisions budgétaires seront respectées.

Cette année encore, tout le personnel met les efforts afin de donner un bon service, et ce, dans tous les services.

Pour l'année 2010, nous avons un budget de 1 441 000.00. Nous vous soumettons quelques un des projets entrepris par la municipalité en 2010;

Administration :

Le stationnement de l'hôtel de Ville a été amélioré avec l'ajout d'une bordure et prochainement l'ajout de lumière de chaque côté de l'entrée.

Nous avons fait l'acquisition d'un climatiseur pour la salle du conseil, ainsi que de deux (2) ordinateurs pour l'administration.

Incendie :

Nous avons constaté une diminution des coûts de chauffage de la caserne.

Le service des incendies a bénéficié du remplacement d'une échelle.

Transport

Nous avons effectué des travaux supplémentaires de voirie sur divers chemins de la municipalité tels que;

- Drainage fossés

6^e Rang

- Rechargement et Drainage Chemin Tanguay
- Rechargement et Drainage Chemin Chantal (en cours)
- Rechargement gravier Chemin Longue-Pointe Sud
- Rechargement et Drainage Chemin Pont-Blanc
- Rechargement gravier 2^e Rang Nord

Aqueduc :

Le projet pour la mise aux normes en eau potable, continue d’attirer notre attention. Nous lui avons consacré beaucoup d’énergie. Présentement nous sommes à faire les essais de pompage pour vérifier la capacité du puits.

Égout :

Nous avons changé le revêtement de la toiture de la station d’épuration.

Vidange :

Aucune dépense majeure n’a été faite à ce département.

Récupération :

Nous avons procédé à la sensibilisation de la population en la matière de recyclage dans le but de réduire la quantité de vidange produit annuellement.

Urbanisme :

Nous avons fait l’acquisition d’enseignes indiquant le nombre de fleurons obtenu par la municipalité.

Suite aux recommandations émises par les Fleurons du Québec, nous avons mandaté un aménagiste pour la conception et l’aménagement de fleurs pour nos enseignes.

Nous avons subventionné le comité touristique pour la conception et l’impression des dépliants de la municipalité.

Loisirs et Parcs :

Nous avons réparé la conduite d’eau dans le parc, ainsi que refait le revêtement des toitures des toilettes.

3. ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR L’EXERCICE FINANCIER 2011

Le conseil débutera dans les prochains jours l’étude du budget de l’exercice 2011. Pour ce faire ils sont à travailler sur la préparation des prévisions budgétaires 2011, en examinant les services à maintenir, à établir ou à améliorer sans outrepasser la capacité de payer des citoyens.

Soyez assurés que votre conseil oriente ses décisions dans le but de maintenir un taux à un niveau raisonnable tout en fournissant des services de qualité au meilleur coût possible.

Nous continuerons de maintenir des services de qualité à l’ensemble de la population de la municipalité de Beaulac-Garthby, tout en contrôlant avec rigueur les prochaines prévisions budgétaires et en respectant la capacité de payer des contribuables.

Nous vous invitons donc à assister à la session spéciale sur la présentation du budget de l’année 2011, qui sera tenue le 13 décembre 2010 à 19h00, les prévisions budgétaires pour l’année financière 2011 vous seront présentées pour adoption par le conseil.

4. DÉPÔT DE LISTE

Avant de terminer, tel que requis aux alinéas 3, 4 et 5 de l'article 955 du code municipal, nous vous énumérons la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000.00 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle monsieur Loic Lenoir fait rapport de la situation financière de la municipalité et qui a été déposée aux membres du conseil.

5. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2010 :

En vertu des dispositions du règlement no.129-2008 de la municipalité de Beaulac-Garthby, la rémunération annuelle de base du maire et des conseillers ainsi que leur allocation de dépenses sont les suivantes;

Rémunération pour le maire	7 374.64 \$
Allocation pour le maire	3 687.32 \$
Rénumération atelier et assemblée	63.21 \$
Rémunération pour les conseillers	1 685.63\$
Allocation pour conseillers	842.81 \$
Rénumération atelier et assemblée	63.21 \$

6. CONCLUSION :

Le rapport sur la situation financière me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population et qui permettent de dispenser des services de qualité.

Un merci spécial aux membres du personnel, un personnel qualifié qui nous entoure et qui ne cesse de nous faire progresser dans notre cheminement.

Merci également aux membres des différents comités et associations qui travaillent bénévolement pour l'avancement de notre municipalité.

Merci aux bénévoles de notre communauté.

Enfin, des félicitations aux membres du conseil pour le bon travail accompli tout au long de l'année. Nous formons une équipe positive, à l'écoute des citoyens et près des gens. En fait ,une équipe unie.

Au nom du conseil nous remercions tous les contribuables de la municipalité pour la confiance que vous nous témoignée et soyez assurés que nous voulons que nos citoyens et citoyennes aient une belle qualité de vie à Beaulac-Garthby.

Loïc Lenoir, Maire

AFFAIRES NOUVELLES :

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Le maire et les conseillers répondent aux questions des contribuables.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, soussignée, Cynthia Gagné, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour toutes les résolutions autorisant des dépenses acceptées lors de cette session.

Cynthia Gagné, directrice générale

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

10-11-3789

Il est proposé par : M. Marc Baillargeon

Que l'assemblée soit levée à 8 heures 23 minutes.

Adopté à l'unanimité par les conseillers
Le maire s'étant abstenu de voter.

Cynthia Gagné, directrice générale

Loïc Lenoir, maire

Je, Loïc Lenoir, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.